

CGT



RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

Melun et la city radio :

Restructuration en été, tranquillité assurée ?

C'est officiel : le CCE extraordinaire du 22 juin sera informé et consulté sur « le projet d'extension de la city radio avec comme **conséquence corrélative la fermeture de France Bleu Melun** ».

Quelle proximité, en sacrifiant **le seul service public radiophonique de proximité qui existe depuis 25 ans en banlieue** ? Quelle grande radio régionale, en n'assurant pas une couverture de proximité de l'actualité avec un journaliste par département ?

Nous assistons aujourd'hui à l'aboutissement d'un processus de plusieurs années qui a consisté à laisser mourir la radio locale de Melun à petit feu (numérisation tardive, poste vacant, plus de sondages depuis 5 ans...). Pourtant et contrairement à ce que voudrait faire croire la direction, cette radio locale avait toute sa justification : les institutions, les associations, les entreprises demandent à être partenaires de nos programmes, les auditeurs participent aux émissions interactives et viennent de créer un comité de soutien.

Concernant les personnels, la direction affirme que la DRH a des solutions pour eux, qu'elle fera des efforts. Elle doit venir début juillet entendre les salariés en entretiens individuels, et non dans le cadre d'un **plan de sauvegarde de l'emploi** comme le prévoit la loi dans le cadre d'une fermeture. La CGT exige des garanties collectives écrites, et ne peut se satisfaire de vagues promesses qu'on fait miroiter aux personnels.

.../...

Dire que les effectifs de Melun s'ajouteront à ceux de la CityRadio c'est aller un peu vite en besogne !

Cette fermeture se fera-t-elle sans casse sociale ?

Que vont devenir les chargées d'accueil, le régisseur, l'agent de gestion et la chargée de communication qui ont parfois plus de 20 ans d'ancienneté, une famille, et un petit salaire qui ne permet pas d'aller vivre à Paris ?

Quid des PARL (Personnel d'Antenne des Radios Locales)? Après leur intégration en CDI (accord PARL de 1999), la Direction prévoit-elle qu'ils soient à nouveau cachetiers à la CityRadio?

Comment les techniciens exerceront-ils leur métier, aujourd'hui avec la spécificité du travail en radio-locale (production, extérieur, maintenance, informatique), si leur seule perspective est l'intégration à l'équipe de la CityRadio, voir l'intégration dans un service parisien ?

Il faut que chaque situation personnelle des salariés de Melun soit prise en considération !

Cette restructuration à l'économie augure mal des redéploiements envisagés à Radiofrance.

Après Melun, à qui le tour ?

Paris, le 15 juin 2005